



(11) Numéro de publication : **0 533 604 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(21) Numéro de dépôt : **92440107.8**

(51) Int. Cl.⁵ : **D01G 19/18, D01G 19/16**

(22) Date de dépôt : **18.09.92**

(30) Priorité : **18.09.91 FR 9111777**

(43) Date de publication de la demande :
24.03.93 Bulletin 93/12

(84) Etats contractants désignés :
DE ES GB IT

(71) Demandeur : **N. SCHLUMBERGER & CIE**
170, rue de la République
F-68500 Guebwiller (FR)

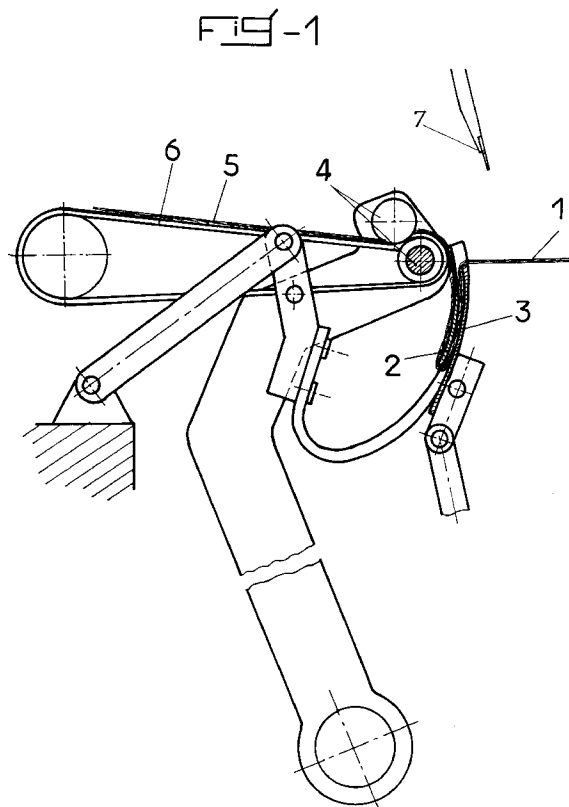
(72) Inventeur : **Genevray, Henri**
1, rue de l'Altrott
F-68500 Guebwiller (FR)

(74) Mandataire : **Nuss, Pierre et al**
10, rue Jacques Kablé
F-67000 Strasbourg (FR)

(54) **Dispositif de sabre et de contre-sabre pour peigneuses rectilignes pour fibres très longues.**

(57) La présente invention concerne un dispositif de sabre (2) et de contre-sabre (3) pour peigneuses rectilignes pour fibres très longues, caractérisé en ce que le sabre (2) a ses bras supports (8) courbés et aménagés vers le bas, c'est-à-dire en-dessous des cylindres arracheurs (4) et du cuir d'arrachage (6), de manière à augmenter considérablement sa course vers le bas et d'augmenter l'arrachage des fibres très longues.

L'invention est plus particulièrement applicable dans le domaine de l'industrie textile.



La présente invention concerne le domaine de l'industrie textile, en particulier les peigneuses rectilignes pour fibres très longues, à savoir le lin, le chanvre ou autre, et notamment le sabre et le contre-sabre mécaniques équipant ces machines, et a pour objet un dispositif de sabre et de contre-sabre pour de telles peigneuses.

Les peigneuses pour la laine et les fibres longues sont équipées couramment d'un sabre pneumatique qui remplit les fonctions du sabre et du contre-sabre mécaniques par un système d'aspiration du voile peigné. Toutefois, pour le travail des fibres très longues, ledit sabre pneumatique devient inopérant et l'utilisation d'un ensemble sabre et contre-sabre mécaniques s'impose.

D'une manière générale, les fonctions d'un tel ensemble sont de rabattre le voile lors du recul du manchon, de "finir" l'arrachage des fibres les plus longues en coopération avec le contre-sabre, ce dernier maintenant ou contrôlant le voile contre le cylindre arracheur inférieur, autour duquel est tendu le manchon, lors de la phase pendant laquelle le cylindre arracheur tourne dans le sens d'arrachage.

Actuellement, les ensembles sabre et contre-sabre existants sont limités dans la course de descente par la position des bras qui interfèrent avec le cylindre arracheur, de sorte qu'il en résulte une "fin d'arrachage" parfois trop limitée.

La présente invention a pour but de pallier ces inconvénients.

Elle a, en effet, pour objet un dispositif de sabre et de contre-sabre pour peigneuses rectilignes pour fibres très longues caractérisé en ce que le sabre est articulé en-dessous des cylindres arracheurs et du cuir d'arrachage, de manière à augmenter considérablement sa course vers le bas et d'augmenter l'arrachage des fibres très longues.

L'invention sera mieux comprise, grâce à la description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et expliqué avec référence aux dessins schématiques annexés, dans lesquels :

la figure 1 est une vue en élévation latérale et en coupe du dispositif conforme à l'invention, le sabre étant en position abaissée, et

la figure 2 est une vue analogue à celle de la figure 1, le sabre étant en position relevée.

Conformément à l'invention et comme le montrent, à titre d'exemple, les figures 1 et 2 des dessins annexés, le dispositif de sabre 2 et de contre-sabre 3 pour peigneuses rectilignes pour fibres très longues est caractérisé en ce que le sabre 2 a ses bras supports 8 courbés et aménagés vers le bas, c'est-à-dire en-dessous des cylindres arracheurs 4 et du cuir d'arrachage 6, de manière à augmenter considérablement sa course vers le bas et d'augmenter l'arrachage des fibres très longues.

Ainsi, les paliers des cylindres arracheurs 4 peu-

vent être mieux aménagés, du fait qu'ils ne présentent plus une gêne lors de la descente du sabre 2, dont l'articulation est à un niveau inférieur. En outre, du fait que la machine est complètement dégagée au-dessus du dispositif d'arrachage, des accessoires pour l'amélioration du voile peuvent être installés plus facilement.

L'augmentation de la course du sabre permet d'améliorer les capacités d'arrachage de la peigneuse et donc d'augmenter son champ d'application, de sorte qu'une machine ainsi équipée présente un meilleur rendement et une plus grande universalité d'utilisation.

La figure 1 des dessins annexés représente le dispositif conforme à l'invention, le sabre 2 étant abaissé pour former une chicane nécessaire pour finir l'arrachage des fibres les plus longues.

Dans le mode de réalisation selon la figure 2, le sabre 2 est relevé et permet le passage du peigne fixe 7 pendant le peignage des queues de fibres.

La matière sous forme de nappe 1 est amenée par un peigne alimentaire et, pendant le peignage des têtes de fibres par le peigne circulaire de la peigneuse, elle est retenue par la pince.

Au cours de cette phase de travail, le sabre 2 est relevé et le contre-sabre 3 abaissé comme représenté à la figure 2 des dessins annexés.

Après le peignage des têtes, les cylindres arracheurs 4 acheminent le voile peigné 5 sur le cuir d'arrachage 6, le sabre 2 et le contre-sabre 3 formant alors une chicane afin de finir l'arrachage des fibres les plus longues (figure 1).

A la fin de cette opération, le sabre 2 est relevé et le contre-sabre 3 abaissé afin de laisser passer le peigne fixe 7 qui effectue alors le peignage des queues de fibres, puis le peigne fixe 7 remonte et l'ensemble dispositif sabre 2 et contre-sabre 3 - cylindres arracheurs 4 est prêt pour un nouveau cycle.

Grâce à l'invention, il est possible de réaliser un dispositif de sabre et de contre-sabre pour peigneuses rectilignes pour fibres très longues, permettant une course de descente importante du sabre et une augmentation de l'arrachage des fibres très longues.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté aux dessins annexés. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

Revendications

1. Dispositif de sabre (2) et de contre-sabre (3) pour peigneuses rectilignes pour fibres très longues, caractérisé en ce que le sabre (2) a ses bras supports (8) courbés et aménagés vers le bas, c'est-

à-dire en-dessous des cylindres arracheurs (4) et du cuir d'arrachage (6), de manière à augmenter considérablement sa course vers le bas et d'augmenter l'arrachage des fibres très longues.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

3

FIG-1

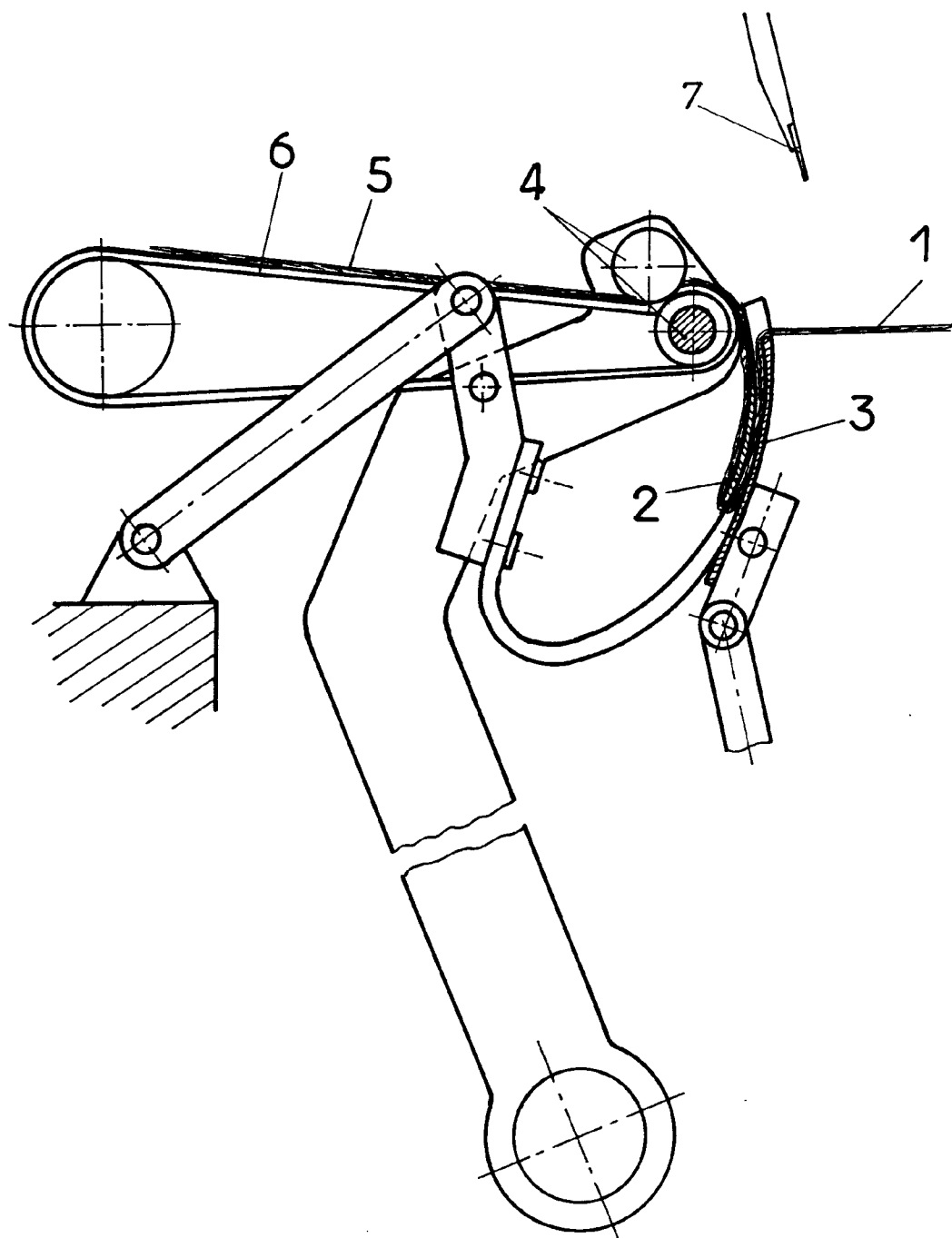
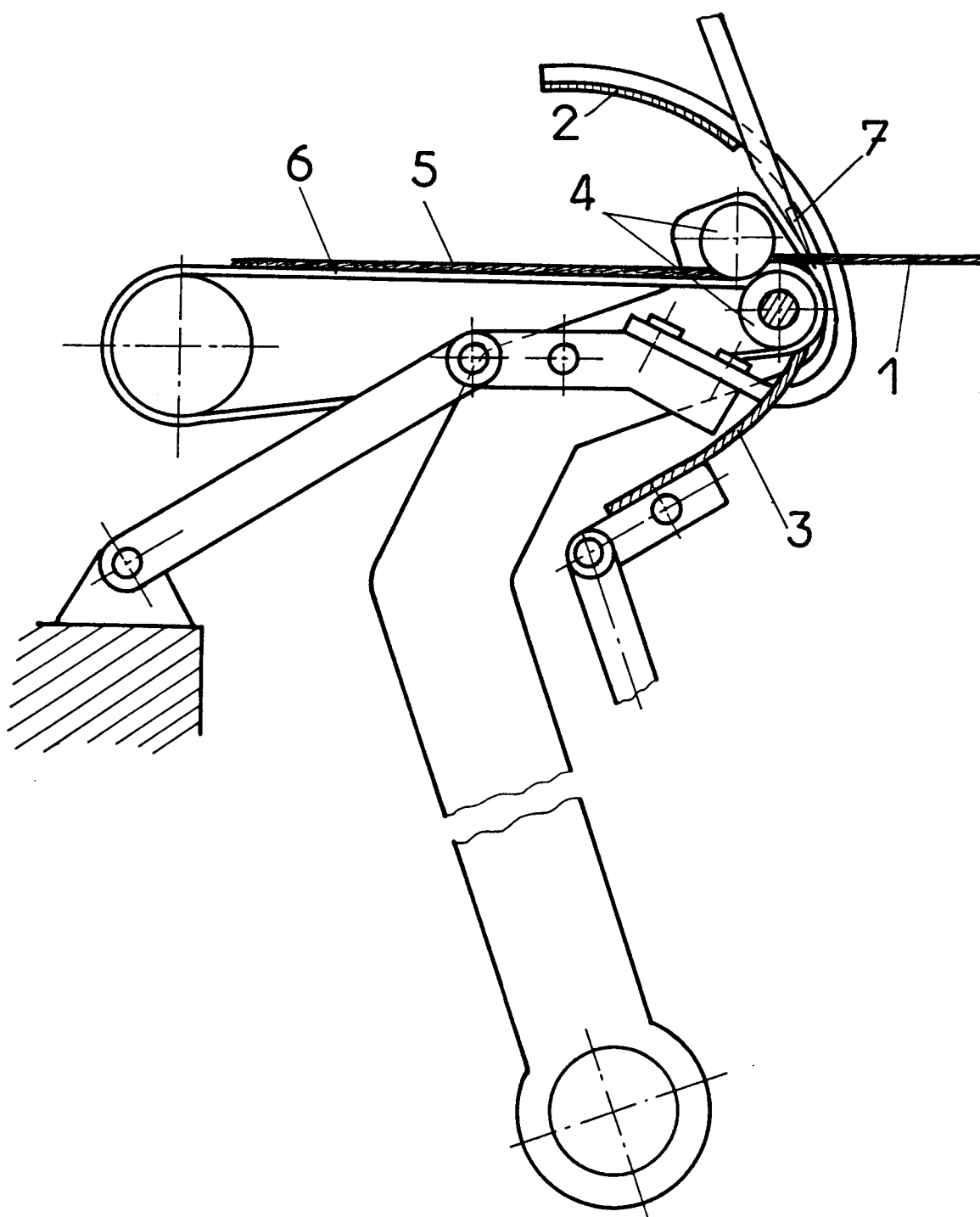


FIG-2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 92 44 0107

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
X	FR-A-1 302 991 (SACM) * page 1 - page 4; figures 2,3 * ---	UNIQUE	D01G19/18 D01G19/16
A	Section Ch, Week 8917, Derwent Publications Ltd., London, GB; Class F, AN 89-128384 & SU-A-1 432 100 (MOSC TEXTILE INST) 23 Octobre 1988 * abrégé * ---	UNIQUE	
A	FR-A-831 189 (GILLESPIE, P.J.) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			D01G
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21 DECEMBRE 1992	Examineur MUNZER E.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)